

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

Commune
de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17
Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2013
19h 30

Présents : Mrs DEMAY, FLEURY, LAVALARD, LOTELLIER, PREVOT, TOSCANO, TRUJILLO.
Excusés : Melle JAMINON, M. SARGEANT.

PROJET EOLIEN

Le Maire informe que 3 des 4 propriétaires devant recevoir les plates-formes des éoliennes ont signé les baux avec la société Maï Eolis. Une négociation avec le 4^{ème} propriétaire, plus exigeant, est en cours.

En ce qui concerne la 1ère éolienne, les travaux ont commencé.

SITUATION D'UN AGENT COMMUNAL

Un agent communal est en congé maladie depuis le 13 août 2013. Pour assurer les travaux d'entretien des espaces verts, il a fallu engager un employé sous Contrat Unique d'Insertion pour une durée de 6 mois s'achevant le 15 décembre 2013 et un employé en Contrat à Durée Déterminée de 3 mois qui s'est terminé le 30 novembre 2013.

Actuellement, la commune ne dispose plus d'agent d'entretien.

PROJET D'EMBAUCHE

Pour remédier à cette situation, le Maire propose d'engager un employé en Contrat à Durée Déterminée de Remplacement, sur la base de 120 heures mensuelles.

L'agent, qui a travaillé à l'église de Bernes en décembre 2012 et janvier, février 2013, et qui a donné toute satisfaction, sera sollicité.

Le conseil donne son accord.

QUESTIONS DIVERSES

Finances communales

Le Maire communique un bilan financier provisoire pour l'année 2013 qui laisse apparaître un excédent global de l'ordre de 58 000 €, sachant qu'il reste des recettes à réaliser telles que les subventions du Département, de l'Etat, et la récupération des indemnités de maladie et des heures du CUI.

Nettoyage du sol de l'église

Le lavage du sol de l'église ne pouvant s'effectuer à la serpillière a été réalisé avec une laveuse professionnelle de la CCR.

Matériel communal

. Le changement du photocopieur, qui n'entre plus dans le cadre du contrat de maintenance, devra être envisagé en 2014, pour un coût actuel de l'ordre de 4 800 € HT. Cet investissement permettra d'économiser 800 € par an pour l'impression du bulletin municipal.

. Le tracteur et la remorque de la commune, alors qu'ils étaient à l'arrêt, ont été endommagés par un véhicule automobile. Le conducteur a été déclaré entièrement responsable. Un expert a récemment examiné le matériel et doit estimer le coût du sinistre. Le remplacement du tracteur devra être programmé en 2014.

La séance est levée à 21h 20.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.